

## Brèves économiques de Tunisie et de Libye

### Semaine du 23 au 27 novembre 2020

#### Tunisie :

- La Banque Centrale de Tunisie (BCT) exige l'autorisation du Parlement pour financer le déficit budgétaire de l'Etat.
- L'agence de notation financière Fitch Ratings a confirmé le 23 novembre la notation B2 de la Tunisie, mais a dégradé les perspectives de stables à négatives.
- Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat et la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD) en Tunisie ont signé le 25 novembre un accord de coopération technique de 200 000 EUR.
- Le ministre des Technologies de la communication et de la Transformation digitale confirme que la création de la Station T aura lieu.
- De nombreux blocages paralysent l'activité économique dans divers gouvernorats de l'intérieur et du sud du pays.

#### Libye :

- Le Gouvernement d'entente nationale (GEN) a annulé sa décision selon laquelle toutes les importations doivent être payées par des lettres de crédit officielles (LC).
- La Banque centrale de Libye (BCL) a publié les données budgétaires relatives aux 10 premiers mois de l'année 2020.

### Tunisie

**La Banque Centrale de Tunisie (BCT) exige une autorisation exceptionnelle du Parlement pour financer le déficit budgétaire.** Dans une lettre adressée le 20 novembre au président de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), soit deux jours après le vote du projet de loi de finances complémentaire (LFC) 2020 par la Commission des finances, le gouverneur de la BCT Marouane El Abassi a déclaré que le financement du déficit budgétaire par l'achat de bons du Trésor assimilables (BTA) entre en **contradiction avec le cadre opérationnel et stratégique de la politique monétaire**. La loi interdit en effet le financement direct du Trésor par la BCT. M. El Abassi exige donc une **autorisation législative spéciale et exceptionnelle de la part de l'ARP**. Conscient que le financement direct du Trésor par la BCT est susceptible de dégrader l'image du pays auprès des institutions financières, des agences de notation et des investisseurs, il a insisté sur l'aspect exceptionnel de cette autorisation. **Le président de la commission des finances de l'ARP M. Haykel Makki a par ailleurs critiqué le ministre des Finances M. Ali Kooli**, affirmant que la décision de la commission d'adopter le projet de LFC 2020 se basait sur des déclarations erronées du ministre comme quoi il était parvenu à un accord avec la BCT pour financer le déficit. Selon lui, cela contraint donc l'ARP à donner à la BCT l'autorisation législative pour financer le déficit budgétaire. **La séance plénière consacrée à l'examen du projet de LFC 2020 se tiendra le 27 novembre**. Pour rappel, la nouvelle version du projet de LFC 2020 a été déposée à l'ARP le 14 novembre 2020 et prévoit désormais un déficit budgétaire de 11,4% contre 13,4% dans la première version. Pour couvrir le besoin de financement record de 19,5 Mds TND, le gouvernement aurait recours à l'endettement domestique à hauteur de 11,9 Mds TND.

**L'agence de notation financière Fitch Ratings a confirmé le 23 novembre la notation B de la Tunisie, mais a dégradé les perspectives de stables à négatives.** [L'agence justifie cette décision](#) par **l'aggravation des risques de liquidité budgétaire** due à une forte détérioration des finances publiques et de l'environnement macroéconomique provoqué par le choc de la pandémie de coronavirus. Pour Fitch Ratings, le paysage politique fragmenté et les tensions sociales enracinées risquent **d'entraver le progrès dans les réformes budgétaires jugées cruciales et pourraient compliquer les efforts pour obtenir de nouveaux financements du FMI**, même si les autorités restent attachées aux politiques d'assainissement budgétaire et bénéficient d'un fort soutien des créanciers. L'agence prévoit un **creusement du déficit public de 3,3% du PIB en 2019 à 10,5% en 2020** (11,4% selon la dernière version du projet de la LFC), en raison de l'accroissement des dépenses salariales et de lutte contre la pandémie, ainsi que de l'impact sur les recettes d'une récession économique sans précédent. Elle note que **la conclusion d'un nouvel accord avec le FMI est essentielle pour soutenir la flexibilité du financement extérieur de la Tunisie**. De nouveaux retards dans la

conclusion d'un accord avec le FMI pourraient compromettre le plan de financement du gouvernement pour 2021, qui repose sur un niveau record des emprunts extérieurs nets (8% du PIB). Enfin, Fitch Ratings prévoit que les perturbations liées à la crise sanitaire entraîneront une **récession record de 8% en 2020** (avant un rebond de 4% en 2021), et que la **dette publique explosera à 89% du PIB en 2021** (72,5% en 2019).

**Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat et la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD) en Tunisie ont signé le 25 novembre un accord de coopération technique de 200 000 EUR.** Lors de l'événement Tunisia Hospitality Symposium le 25 novembre dernier, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat Habib Ammar a signé un accord de coopération technique avec le représentant de la BERD, Antoine Sallé de Chou et le secrétaire général de l'Organisation Mondiale du Tourisme, Zurab Pololikashvili. Cet accord comprend un financement de 200 000 EUR et vise à l'élaboration d'une feuille de route pour le secteur du tourisme en Tunisie, la mise en place d'une stratégie de communication et la formation des jeunes dans le secteur. Selon une étude de l'impact du Covid-19 réalisée par la Fédération Tunisienne de l'Hôtellerie et présentée le 20 novembre dernier, **le sous-secteur de l'hôtellerie a été le plus touché par la pandémie et devrait accuser 27 000 pertes d'emplois d'ici la fin de l'année sur les 60 000 que compte ce secteur.**

**Le ministre des Technologies de la communication et de la Transformation digitale confirme que la création de la Station T aura lieu.** Le ministre des Technologies de la communication et de la Transformation digitale Fadhel Kraïem a confirmé le 24 novembre dans le magazine Leaders que le projet de « Station T » annoncé lors de la visite d'Etat du Président de la République en 2018 sera mis en œuvre prochainement. Le projet réunit autour du programme du ministère des Technologies « Smart Tunisia » des acteurs tels qu'Expertise France, la GIZ ou encore la Fondation Tunisie pour le Développement. Le ministre Kraïem a expliqué que **le projet démarrera en premier lieu dans un centre au Lac de Tunis sur près de 3000 m<sup>2</sup>, cette superficie étant amenée à doubler par la suite.** Le futur centre pourra ainsi accueillir divers acteurs du numérique en Tunisie : start-ups, développeurs, formateurs, apprenants...

**De nombreux blocages paralysent l'activité économique dans divers gouvernorats de l'intérieur et du sud du pays.** Depuis début novembre, plusieurs actions de blocage de sites ont eu lieu dans divers gouvernorats du sud et de l'intérieur de la Tunisie. Les manifestants à l'origine de ces blocages revendiquent un meilleur accès à l'emploi et l'augmentation des investissements de l'Etat dans leurs régions. Il est à souligner que la plupart de ces régions (Kasserine, Kairouan, Béja, Gabès...) recensent des taux de chômage allant parfois au-delà de 40 % et pour certaines des taux de pauvreté dépassant 50 % de la population. Les blocages ont impacté divers infrastructures, mais concernent avant tout les sites d'hydrocarbures. Le blocage de la **zone industrielle de Ghanouch (Gabès)** depuis le 12 novembre a conduit à la fermeture d'une unité de traitement et d'embouteillage de gaz domestique qui représente 40 % de la production nationale, générant une pénurie de gaz dans divers gouvernorats (principalement Sfax, Gabès, Gafsa et Kébili). Le 24 novembre, la coordination du sit-in de Thyna (Sfax) a annoncé la fermeture de la vanne du **champ pétrolier de Guebiba**. Ce communiqué a été suivi le 26 novembre par un autre communiqué du **sit-in de Sordiana (gouvernorat de Kairouan)** menaçant de bloquer la vanne de pompage de la Société de Service du Gazoduc Transtunisien (SERGAZ), *pipeline* de gaz naturel qui relie l'Algérie à l'Italie via la Tunisie et qui achemine 15 % du gaz importé par l'Italie. Dans le **gouvernorat de Kasserine, après le blocage des concessions pétrolières de Douleb et de Tamesmida depuis le 23 novembre**, des protestataires ont également menacé de bloquer le réservoir d'eau potable qui alimente les régions environnantes, telles que le gouvernorat de Sfax. Enfin dans le **gouvernorat de Béja (nord-ouest), une grève générale** observée depuis le 25 novembre entraîne la suspension du trafic ferroviaire.

## Libye

**Le Gouvernement d'entente nationale (GEN) a annulé sa décision selon laquelle toutes les importations doivent être payées par des lettres de crédit officielles (LC).** Le ministère des Finances a confirmé que son autorité douanière autoriserait l'importation de marchandises sans respecter les restrictions de paiement en vigueur prescrites par la Banque centrale de Libye (BCL), conformément au décret du 24 novembre 2020. Pour rappel, le décret du GEN d'août 2020 stipulait que la période pendant laquelle les commerçants pouvaient importer des marchandises sans LC prendrait fin le 31 décembre 2020. **La BCL a établi une liste restreinte des marchandises importables via les LC qu'elle considère comme des biens et produits nécessaires**, pour tenter de préserver les réserves de devises fortes de la Libye. Cependant, ces restrictions ont poussé au développement du marché noir pour l'importation de biens ne

figurant pas sur la liste de la BCL, provoquant un accroissement de la demande de devises fortes sur le marché parallèle, donc une hausse du prix de ces devises, avec un effet d'entraînement sur l'inflation et le coût de la vie.

**La Banque centrale de Libye (BCL) a publié les données budgétaires relatives aux 10 premiers mois de l'année 2020**, qui restent à prendre avec précaution compte tenu de leur caractère opaque et parcellaire. Sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2020, **les recettes budgétaires se sont limitées à 4 Mds LYD** [selon la BCL](#), loin de l'objectif initial de 8,1 Mds LYD. En raison de la fermeture des installations pétrolières entre janvier et septembre 2020, les revenus pétroliers sur les 10 premiers mois de 2020 s'élevaient à seulement 2,4 Mds LYD et représentaient 59,6% des recettes budgétaires (contre 92,6% sur l'année 2019). Les autres recettes sont principalement les recettes fiscales (485 M LYD, soit 12,0% des recettes budgétaires totales). Les revenus de la taxe sur les ventes de devises font cependant l'objet d'une comptabilisation séparée et ne sont pas intégrées par la BCL dans les recettes totales, alors qu'elles s'élèveraient à 15,1 Mds LYD fin octobre 2020, dont 1,6 Md LYD a été alloué pour financer l'investissement public, et le reste alloué pour rembourser la dette publique. Sur la même période, **les dépenses budgétaires s'élèveraient à 26,8 Mds LYD** (32,1 Mds LYD prévus initialement). La BCL a donc inscrit un prêt de 22,3 Mds LYD pour couvrir le « déficit ». Les salaires, premier poste de dépense, représenteraient 61% des dépenses publiques totales à fin octobre 2020 suivies des subventions (17%), des biens et services (11%), et des dépenses d'urgence (10%). Concernant les subventions : 62% sont des subventions aux carburants, 15% pour les médicaments, 13% pour l'électricité, 7% pour l'assainissement et 4% pour l'eau. Alors que **la BCL dénonce l'inexactitude des données de la Compagnie nationale pétrolière (National Oil Corporation – NOC), la NOC a diffusé un communiqué pour réfuter ces accusations**. La NOC déclare ainsi que les **revenus pétroliers** réels déposés à la BCL au cours des 10 premiers de l'année 2020 s'élevaient à 3,7 Mds USD, soit **5,2 Mds LYD** selon le taux de change officiel (et non 2,4 Mds LYD comme le présente la BCL). La NOC demande à la BCL de corriger ses déclarations, et affirme qu'**à défaut de correction, la NOC recourra à l'autorité du procureur général**.